

Kiosque à musique du Thabor, Rennes

1875 - 1880

Architecte : Martenot

20 juillet 1875 : Martenot, architecte de la Ville, établit un devis (11 000 F) pour un kiosque à musique. Le projet présente un projet sur terre-plein de 8 mètres de diamètre, en fer et en fonte, couverture en bois et zinc, inspiré du kiosque du Bois de Boulogne. Plan et coupe conservés aux Archives municipales.

14 août 1875 : Le Conseil Municipal décide "qu'un kiosque pour la musique de forme octogone, supporté par 8 colonnes légères et surmonté d'une couverture métallique serait construit au Jardin des Plantes dans l'axe du jardin français et au centre du gazon qui le sépare de l'allée des chênes". Le crédit de 11 000 francs est voté.

Novembre 1875 : Les trois chefs de musique, Bisch, chef de la musique de l'École d'Artillerie, son collègue de la musique du 41^{ème} R.I. et Masson, chef de la musique municipale, adressent au maire une lettre contestant le choix de l'emplacement retenu. Ils estiment qu'il serait préférable de l'établir sur la promenade de la Motte et réclament, en outre, que son diamètre soit porté à 9 mètres et qu'un plancher avec sous-sol soit prévu.
La demande de transfert du Thabor à la promenade de la Motte, présentée par l'avocat Foucqueron, est rejetée par le Conseil Municipal du 13 novembre 1875.

15 décembre 1875 : Le Maire demande au préfet l'autorisation de passer des marchés de gré à gré en raison de l'aspect artistique de certains travaux.

22 décembre 1875 : Le Maire autorise Martenot à exécuter le kiosque en portant son diamètre de 8 à 9 mètres avec plancher et sous-sol à condition que cela n'entraîne aucune augmentation de prix.
Ce même jour, Martenot dessine un projet de revêtement de soubassement en carreaux de Louvroil (près de Maubeuge).
Dessin conservé aux Archives municipales.

Les travaux avanceront lentement

10 février 1877 : Lettre de Martenot au Maire lui adressant "un croquis de plate-forme pour la musique au Jardin des Plantes en utilisant la base du kiosque telle qu'elle est exécutée. Aussitôt qu'une décision aura été prise, je ferai terminer la plateforme ou achever les modèles de la partie haute du kiosque". La plate-forme proposée se présente avec 6 marches d'accès et un garde-corps en fer forgé droit (Archives municipales). La commission refuse ce projet restreint en décidant que le kiosque serait achevé en tenant compte des modifications et plus grandes dimensions déjà votées. Cet avis n'a pas été soumis au Conseil Municipal ou du moins la discussion, si elle a eu lieu, n'a pas été insérée au procès-verbal.

4 avril 1878 : Lettre de Martenot à Durenne, fondeur, 30 rue de la Verrerie, Paris (Hauts fourneaux et fonderie à Sommevoire, Haute Marne), lui rappelant qu'il attend avec impatience les détails du kiosque promis (calques du haut et de la partie basse de la colonne, les détails du plafond) car il souhaite faire vite exécuter la charpente en bois : "le soleil est revenu et tout le monde me jette la pierre". La facture sera payée en janvier 1879. Le professeur de physique de la Faculté des Sciences a été consulté pour l'acoustique et a recommandé un plafond plat sans moulures saillantes, des supports aussi faibles que possible et un auvent relevé au pourtour avec une saillie sur le périmètre de base. La qualité acoustique du kiosque sera reconnue par les chefs de musique et les membres du jury du concours national de musique de 1880.

Fin 1879 - début 1880 : achèvement du kiosque en prévision du concours de musique du 15 et 16 mai 1880.

Les paiements aux entreprises s'échelonnent du 7 mars 1879 au 25 juin 1880:

Maçonnerie : Nottin

Charpente : Hébert fils

Serrurerie : Ollivault

Zinguerie : Dublot

Fontes ornées : Durenne

Menuiserie : Hérault

Peinture : Jobbé-Duval

Cérarnique : Folliot

Quincaillerie : Mouillé-Paturel

Chaises : Guedeu

Total général de la dépense : 34 444,29 F.

(pour un crédit initial voté en 1875 de 11 000 F).

Pour le Maire Le Bastard, "ce petit monument.., est d'après tous les avis ce qu'il y a mieux dans ce genre" (délibérations du conseil municipal du 9 août 1880)